L'Écho des Rainettes

la feuille de contact Raînne

n° 26

Juin 2024

LA **COULEUVRE À COLLIER** À LA CONQUÊTE DE LA MOYENNE BELGIQUE

Luc Vausort

raînne

natagora

Raînne est le pôle « herpétologique » de Natagora qui a pour objectif l'observation, l'étude et la protection des amphibiens et des reptiles.

Cette feuille de contact est réalisée dans le cadre de programmes de recherches et de protection financés par la région Wallone

Avec le soutien de la Wallonie

Sommaire

1 *Éditorial*

2 *Amphibiens sur les routes*
Les sauvetages d'amphibiens : un rendez-vous annuel incontournable ! Organisation et tendances de la saison 2023

6 *Découverte*
Premières observations de la tortue serpentine (*Chelydra serpentina*) en Wallonie

8 *Étude*
Extension récente de l'aire de répartition de la couleuvre à collier (*Natrix helvetica*) en Moyenne Belgique

14 *Étude*
Le lézard vivipare : une espèce en déclin ? L'utilisation des données courantes pour la mise en évidence de la dynamique d'occupation

18 *News*
Quelques nouvelles du front de la conservation : des mares et des plans d'actions !

Vous avez dit encodage ?

Le monitoring des populations d'amphibiens et de reptiles représente un outil indispensable afin de pouvoir statuer sur l'état de conservation des espèces. L'évaluation de la dynamique des populations est d'ailleurs une étape essentielle afin d'orienter efficacement les stratégies de conservation sur les espèces ayant un grand besoin d'actions concrètes.

Afin de répondre à ces besoins, divers programmes de monitoring ont vu le jour. Historiquement, ces programmes ont été principalement orientés vers des espèces rares, protégées ou présentant une aire de répartition limitée. Cependant, les espèces considérées comme communes et abondantes sont également sensibles aux diverses pressions directes ou indirectes s'exerçant sur les écosystèmes. Aujourd'hui, il devient nécessaire de quantifier la dynamique des populations de ces espèces courantes car le déclin de celles-ci pourrait traduire une perturbation profonde des communautés et un déclin généralisé de la capacité d'accueil des milieux.

Pour répondre au réel besoin de quantification de la dynamique de ces espèces communes, nous pouvons fort heureusement nous baser sur le réseau d'observateurs qui encodent leurs données sur les portails web ou via les applications mobiles (Obsmapp et IObs). En effet, cette mine d'informations continuellement alimentée représente un outil particulièrement pertinent qu'il est possible de questionner moyennant la prise en compte de certains paramètres. C'est ainsi qu'en 2020, 23 002 données d'amphibiens/reptiles ont été encodées sur les portails Observations.be et OFFH. Trois ans plus tard, ce sont 27 736 données qui ont été encodées pour l'année 2023. Ceci représente une augmentation de 20,5 % du nombre de données enregistrées en seulement 3 ans.

Nous n'insisterons jamais assez sur l'importance d'encoder vos observations dans le portail d'Observations.be. Afin d'illustrer ces propos, nous vous présentons dans ce 26e numéro de l'Écho des Rainettes, quelques sujets d'études réalisées à partir des données extraites des portails d'encodage.

C'est également une belle occasion pour remercier les nombreux observateurs qui alimentent les bases de données à partir de leurs observations. Il est important de souligner que chaque observation rapportée est importante (même pour les espèces communes) et que les seules données inutiles sont celles qui ne sont jamais encodées.

Un grand merci aux observateurs qui rendent possibles de telles études.

Thomas Duchesne

Les sauvetages d'amphibiens : un rendez-vous annuel incontournable ! Organisation et tendances de la saison 2023

Par Aude Jacomet et Aurélie Robise

Les sauvetages de batraciens sont liés à la migration saisonnière (principalement pré-nuptiale) des crapauds communs, grenouilles rousses, grenouilles vertes et tritons. Sur certains sites, des salamandres sont également présentes. Ces amphibiens quittent leur lieu d'hivernage et rejoignent les zones humides pour s'y accoupler et y pondre leurs œufs. Si une route morcelle leur territoire, ils la traversent. C'est sur ces tronçons de route appelés « couloirs migratoires » que les sauvetages s'effectuent pour éviter que les animaux ne se fassent tuer par les véhicules. La période précise dépendra des conditions météorologiques, mais cela se passe généralement durant les mois de février, mars et sur une partie du mois d'avril.

Les sauvetages de batraciens en Wallonie et à Bruxelles reposent sur l'action de bénévoles sur le terrain, des régionales Natagora, de certaines associations comme les parcs naturels ainsi que des communes. Natagora coordonne et soutient leur travail. Une page de son site recense également, sur une carte, les sites de migration et donc de sauvetages :

www.natagora.be/sauvetage-des-batraciens

Organisation des opérations de sauvetages

Ce sont les bénévoles, les associations locales et les communes qui signalent les couloirs migratoires via l'adresse mail *event@natagora.be*. Certains sites sont pris en charge par un(e) organisateur(trice) qui devient la personne de référence et fait le lien entre les différents acteurs impliqués. Ses coordonnées figurent donc sur la carte. Cette personne fait chaque année la demande de matériel de signalisation et de réduction de vitesse à la commune. Elle annonce aussi au groupe de sauveteurs quel soir les batraciens sont susceptibles de traverser, elle organise le montage et le démontage du barrage temporaire (s'il y en a un), s'assure que le comptage des individus et l'encodage des données soit réalisés, etc. L'idéal est bien entendu que l'organisateur soit soutenu par un bon groupe de sauveteurs pour ne pas être seul sur le terrain. Afin d'aider les organisateurs, Natagora met des outils de communication à disposition et sensibilise les communes aux sauvetages et au soutien qu'elles peuvent apporter… Une newsletter appelée « la dépêche des organisateurs de sauvetage de batraciens » est régulièrement envoyées aux volontaires pour partager les outils et l'actualité des sauvetages : météo, demande de panneaux, sollicitation des communes, encodage, évaluation, invitation à la journée d'échange annuelle entre sauveteurs et bilan de la saison.

Afin de permettre un suivi régulier des populations d'amphibiens en migration, un « projet » nommé « Amphibiens sur la route » a été créé sur observations.be. Il permet aux organisateurs d'y encoder leurs données

Bilan des opérations de sauvetages en quelques chiffres

Le bilan de chaque édition est réalisé grâce à un formulaire d'évaluation complété par les organisateurs. Ce bilan est ensuite mis en ligne sur le site de Natagora afin de permettre aux organisateurs d'avoir une vue d'ensemble des retours provenant des autres sites. Voici les liens vers les bilans des éditions *2022* et *2023*. Les données traitées dans les paragraphes qui suivent sont toutes issues des 105 formulaires d'évaluation et des encodages sur observations.be.

NOMBRE DE SITES DE SAUVETAGES

En 2023, ce sont 314 sites migratoires qui étaient répertoriés sur notre carte interactive. 302 se trouvaient en Wallonie et 12 à Bruxelles. En 2024, ce sont 369 sites qui ont été recensés en fin de saison, soit une augmentation de 67 sites.

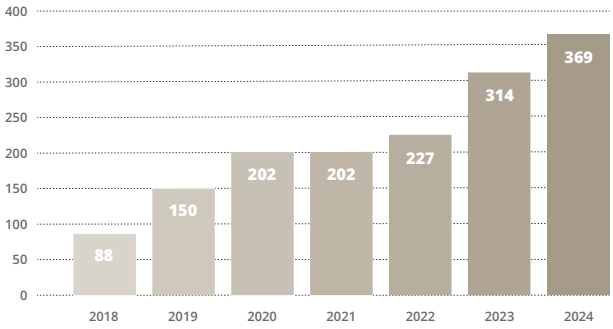

Nombre de sites sur la carte interractive

NOMBRE DE VOLONTAIRES

De février à avril 2023, 165 organisateurs ont mis en œuvre des sauvetages d'amphibiens sur les routes. Parmi ceux-ci, il y avait près de 35 nouvelles recrues par rapport à l'année précédente. La taille des groupes de volontaires diffère beaucoup d'un site à l'autre. Certains organisateurs sont seuls sur le terrain et pour d'autres, une équipe de plus ou moins 40 volontaires les accompagne. On estime à 1 920 le nombre de volontaires qui ont participé aux sauvetages en 2023.

NOMBRE DE BATRACIENS

En 2023, **61 000** amphibiens (minimum) ont été sauvés. Sur ce total, 52 000 provenaient de Wallonie et 9 000 de Bruxelles. Malheureusement, **5 784** amphibiens (minimum) ont été retrouvés morts.

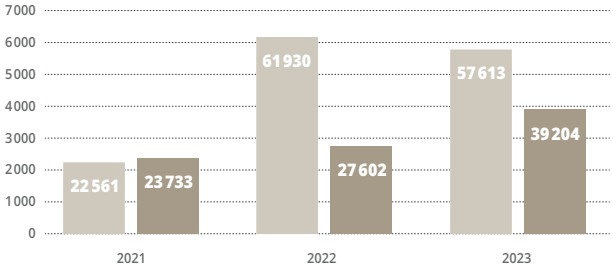

Évolution du nombre de batraciens sauvés de 2021 à 2023
: évaluations : observations.be

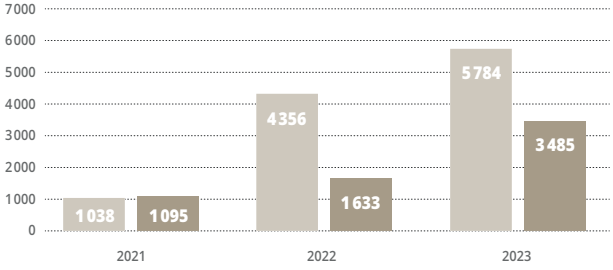

Évolution du nombre de batraciens morts de 2021 à 2023
: évaluations : observations.be

De manière générale, on observe que le nombre d'animaux encodés est bien moins important si on regarde les données sur observations.be. Même si ce type d'encodage a augmenté en 2023, il n'est pas encore représentatif de tout le travail réalisé sur le terrain par les volontaires. À titre d'exemple, en 2023, ce sont seulement 106 sites pour lesquels les données ont été encodées sur un total de 314 sites.

LES CHIFFRES PAR ESPÈCES

Voici un retour en chiffres réalisé grâce aux données encodées en 2023 sur observations.be.

Le grand gagnant est sans surprise le crapaud commun qui représente approximativement 70 % des effectifs. Il est suivi de la grenouille rousse (± 16 %), du triton ponctué (± 3,6 %) et du triton alpestre (± 3,3 %). Les autres espèces sont très peu représentées avec le triton palmé (± 1,5 %), la salamandre et le triton crêté (< 1 %). Il est bon de noter que plus de 1 % des tritons ont été classés en « indéterminés ».

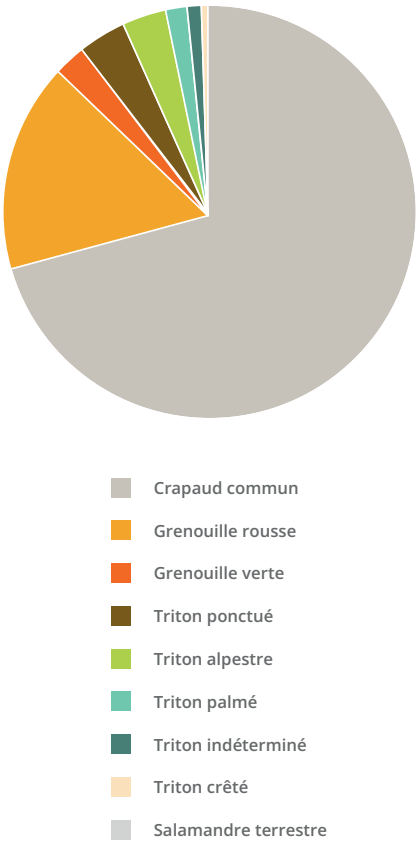

Proportions des différentes espèces recensées en migration

Lionel Lebon

Quelques points importants à retenir !

UNE DIMINUTION DE PASSAGES

Le graphique ci-dessous représente les réponses des participants aux enquêtes 2022 et 2023. Les organisateurs avaient le choix entre quatre types de réponse concernant la tendance des amphibiens sur leur site : en diminution, sans réponse, à peu près pareil ou en augmentation.

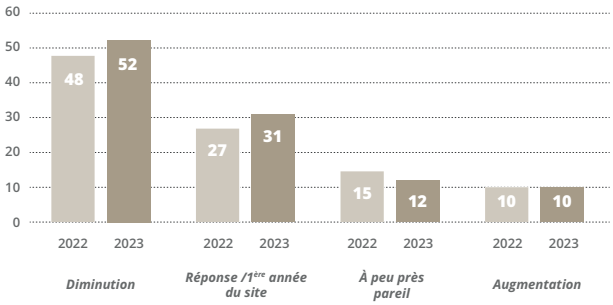

Tendances des chiffres de batraciens sauvés 2022 et 2023

Comme les deux années précédentes, la tendance est à la baisse ! Via les évaluations, on constate une diminution sur près de 50 % des sites. Plusieurs volontaires parlent d'un probable arrêt de l'activité de sauvetage faute d'amphibiens. Certains n'étaient pas en mesure de répondre à la question à cause d'une présence insuffisante sur le site ou par manque de point de comparaison, car il s'agissait de la première année de suivi du site.

La plupart des volontaires ayant constatés une diminution des observations pensent que celle-ci est due aux conditions météorologiques, à la destruction de l'habitat (coupes forestières/urbanisation), à la présence de prédateurs (sangliers, rats, ratons-laveurs, etc.), à l'usage de produits phytosanitaires (ex. : pesticides) ou encore au manque de bénévoles sur les sites de sauvetage. Par ailleurs, plusieurs se demandent s'ils n'ont pas raté des moments de traversée car les migrations auraient pu se produire en pleine nuit. D'autres disent avoir observé moins de migrations mais autant de pontes dans les points d'eau.

Une partie des organisateurs a cependant constaté une augmentation des effectifs d'animaux en migration. Pour expliquer cette augmentation, l'arrivée de nouveaux volontaires est citée.

LES POINTS NOIRS DE L'ÉDITION 2023

Le plus souvent, c'est le manque de volontaires qui semble être problématique et donc la charge de travail que les sauvetages représentent. La sécurité sur les sites est également pointée car les automobilistes ne respectent pas toujours la signalisation. De plus, ils roulent trop vite et bien au-dessus du 30 km/h, même sur les sites où la vitesse est réduite. Pour certains, le site est devenu impraticable car trop dangereux. Certaines anecdotes présentées ci-dessous illustrent la problématique :

« Plus aucun volontaire n'ose s'aventurer sur la route. L'instinct de survie est quelque chose d'inné en l'homme qui le pousse à essayer de reculer sa mort autant que possible. »

« Comportement dangereux de certains conducteurs, ne respectant pas la limitation de vitesse mais en plus faisant un écart volontaire vers les volontaires. »

« Plusieurs anecdotes, toutes malheureuses ou presque mais un moment magique lorsqu'un automobiliste force le passage, je lui explique l'intérêt de la biodiversité, le rôle des amphibiens, l'arrêté communal... il finit par me dire " Les tortues, vous y tenez vraiment ? " »

Plusieurs volontaires demandent un plus grand investissement des pouvoirs publics dans ce domaine, notamment par une amélioration de la signalisation des sites de sauvetage (notamment les panneaux de réduction de vitesse à 30 km/h), l'instauration de campagnes de sensibilisation ou encore la fermeture des voiries quand une déviation est possible.

QUOI DE NEUF EN 2024 ET POUR LES ANNÉES À VENIR ?

Suite aux soucis de sécurité évoqués par les volontaires, nous avons organisé une action « Sécurité sur les routes » en début de saison 2024. Le 15 février, des barrages routiers ont été organisés avec les autorités locales, communes et police, sur 5 sites de sauvetages simultanément. Les policiers aidaient les volontaires en arrêtant les automobilistes. Ils pouvaient alors les sensibiliser à la raison de leur présence sur la route, au sort des batraciens et à la sécurité des volontaires. Des flyers ont été distribués aux automobilistes.

Durant la saison de sauvetage, les volontaires ont continué à nous interpeller sur la sécurité routière et le vandalisme de la signalisation. Cette thématique devra sans doute être sans cesse travaillée. Pour ce faire, la collaboration avec les communes est essentielle car elles constituent des partenaires clés du bon déroulement des opérations de sauvetage. Nous continuerons à les sensibiliser.

L'évaluation de la saison 2024 est en cours et il faudra encore attendre pour un bilan complet. Nous pouvons déjà annoncer que de plus en plus de citoyennes et de citoyens connaissent les sauvetages ou y participent vu le nombre de sites qu'on nous a signalés, le nombre de demandes d'information sur les sauvetages et de propositions de prises en charge de sites. Par contre, les populations de batraciens concernées par la migration sont en déclin sur pas mal de sites de sauvetage. Nous verrons via les nouvelles évaluations si cela concerne une majorité des sites comme pour les saisons 2022 et 2023 ou si cette année a été différente.

Lionel Lebon

Enfin, il reste encore de nombreux sites qui ne sont pas encore pris en charge par un(e) organisateur(trice). Si vous souhaitez rejoindre une opération de sauvetage ou prendre en charge un site près de chez vous, rendez-vous sur ***www.natagora.be/sauvetage-des-batraciens***

Pour nous signaler un site de migration non répertorié sur la carte, merci d'envoyer un mail à ***event@natagora.be***

Premières observations de la tortue serpentine (*Chelydra serpentina*) en Wallonie

Par Éric Graitson et Matthieu Bufkens

Matthieu Bufkens

La tortue serpentine (*Chelydra serpentina*) est une tortue subaquatique dont l'aire de répartition naturelle est située en Amérique du Nord, mais elle a été introduite en Chine, au Japon ainsi qu'en Europe.

L'espèce est notamment signalée dans une grande partie de la France et le nombre d'observations augmente avec le temps (Maucarré 2016). Des populations reproductrices sont même observées dans le sud de la France ainsi que dans la région de Bordeaux, de sorte que cette tortue y est considérée comme naturalisée par endroits (Maucarré 2016). Par ailleurs, Kopecký *et al.* (2013) ont réalisé une cartographie de la probabilité d'établissement de l'espèce en Europe, celle-ci est considérée comme non négligeable pour la Belgique.

Il s'agit d'une des plus grandes tortues d'eau douce : sa carapace peut atteindre 50 cm et, à l'âge adulte, le poids est habituellement de 10 kg. Elle fréquente des habitats d'eau douce, stagnante ou faiblement courante, souvent richement pourvus de végétation aquatique et dont le substrat est boueux. Elle tolère les eaux polluées et les environnements urbanisés.

Cette tortue passe la majeure partie du temps sous l'eau, dans la vase, ce qui peut rendre sa détection difficile. Dotée de puissantes mâchoires et opportuniste, elle

chasse la plupart du temps des animaux à l'affût (invertébrés, poissons, oiseaux, amphibiens…) mais se nourrit également de plantes aquatiques.

Sa présence en Europe est due au commerce pour la terrariophilie et aux lâchers d'animaux dans la nature par leurs propriétaires. La plupart de ces lâchers sont récents, car l'espèce a été vendue principalement suite à l'interdiction d'importation de certaines variétés de la Tortue de Floride dans l'Union Européenne en 1997 (Maucarré 2016).

En 2023, deux observations consécutives de tortue serpentine (ou tortue hargneuse), *Chelydra serpentina*, ont été enregistrées dans le Hainaut occidental. La première date du mois de juillet, où un individu adulte a été filmé par temps pluvieux rejoignant un plan d'eau (adjacent à l'Escaut) à Péronnes, dans l'entité d'Antoing. La seconde concerne un mâle adulte découvert lors du dragage du barrage de l'écluse de Kain, situé à environ 10 km à vol d'oiseau (toujours sur l'Escaut), et ramené au Musée d'Histoire naturelle de Tournai.

Le 16 mai 2024, une troisième observation de l'espèce vient s'ajouter, toujours dans la Hainaut occidental : un individu adulte est photographié dans le canal de l'Espierres à Saint-Léger (Estaimpuis).

Jusqu'à maintenant, en Belgique, seul un individu avait été capturé le 11 mai 2016 à Bruxelles, au Parc Roi Baudouin (Graitson *& al.* 2022 Atlas de Bruxelles).

Très probablement sous-détectée de par sa grande discrétion, il s'agira à l'avenir d'être particulièrement attentif à la présence de cette espèce qui, contrairement aux autres tortues nord-américaines (*Trachemys, Graptemys*…), est susceptible de se reproduire en Wallonie.

Références

- *Graitson É., Paquet A. & Verbelen D. 2020. Atlas des Amphibiens et Reptiles de la region de Bruxelles-Capitale. Natagora, Natuurpunt et Bruxelles Envrionnement.*
- *Kopecký O. K., Kalous L., Patoka J. 2013. Establishment risk from pet-trade freshwater turtles in the European Union.* Knowledge and Management of Aquatic Ecosystems*, (410), 02*
- *Maucarré M. 2016.* État des lieux sur la présence en France de la Tortue serpentine*, Chelydra serpentina* (Linnaeus, 1758). Quelles mesures de gestion à préconiser ? *Mémoire de Master 2 Sciences de l'Univers, environnement, écologie Spécialité Ecologie, Biodiversité, Evolution. UPMC, Université Paris-Saclay, ENS & MNHN. 60 p.*

Extension récente de l'aire de répartition de la couleuvre à collier (*Natrix helvetica*) en Moyenne Belgique

Par Éric Graitson (eric.graitson@natagora.be)

*Couleuvre à collier (*Natrix helvetica*), ancien canal Charleroi-Bruxelles à Ronquières - Photo : Luc Vausort*

RÉSUMÉ

Une extension de l'aire de répartition de la couleuvre à collier (*Natrix helvetica*) est observée en Moyenne Belgique depuis le début des années 2000, particulièrement dans les provinces du Hainaut et du Brabant wallon, sous forme de populations isolées disjointes du reste de l'aire de répartition. Des transports passifs d'animaux conjugués à de plus grandes potentialités de reproduction sur les sites de pontes que par le passé ont certainement contribué à l'apparition de ces populations. Si la persistance sur le long terme de certaines de ces populations n'est pas garantie, d'autres vont très probablement s'établir durablement, c'est en particulier le cas dans le bassin de la Senne. Il est vraisemblable que d'autres populations de cette couleuvre passent actuellement inaperçues en Moyenne Belgique. Des prospections spécifiques seraient opportunes, en particulier aux abords des vallées pourvues de zones humides, de boisements et de sites de pontes potentiels.

*En Belgique, la couleuvre à collier (*Natrix helvetica*) est naturellement présente au sud du sillon Sambre-et-Meuse (ainsi que très localement en rive gauche de la Meuse moyenne), où son aire de répartition est relativement continue (Graitson 2013). La dynamique de population affichée par cette espèce au cours des deux dernières décennies en Wallonie est globalement positive. En effet, des colonisations de nouveaux sites ainsi que des augmentations d'effectifs ont été constatées au sein de l'aire de répartition historique au sud du sillon Sambre-et-Meuse ainsi qu'en marge de celle-ci, c'est notamment le cas dans la vallée de la Gueule, au nord-est du Pays de Herve (Graitson 2013). Cette dynamique positive se traduit aussi par une extension de l'aire de répartition de l'espèce au nord du sillon sambro-mosan depuis le début des années 2000 sous forme de populations isolées. Ce phénomène semble s'amplifier au cours du temps, il est également constaté en Flandre (Natuurpunt Studie 2014).*

Si des introductions ont eu lieu au XX^e^ siècle en divers endroits de Moyenne Belgique (Parent 1979 et 1997), aucun élément ne permet d'affirmer que des populations se seraient fondées et maintenues dans cette région avant la fin des années 1990 (Graitson 2007). La région de Tournai constitue toutefois peut-être une exception, l'espèce y ayant été renseignée à plusieurs reprises depuis les années 1960 jusqu'à la fin du XX^e^ siècle. De plus, l'espèce est connue de longue date côté français à environ 15 km de la population connue côté belge au sud de Tournai.

Évolution de l'aire de répartition en Wallonie et en Moyenne Belgique

L'évolution de l'aire de répartition de la couleuvre à collier en Wallonie a été établie en cartographiant la répartition de l'espèce sur base du maillage IFBL de 4x4 km pour les périodes 1985 – 1999 ; 2000 – 2011 et 2011 – 2023.

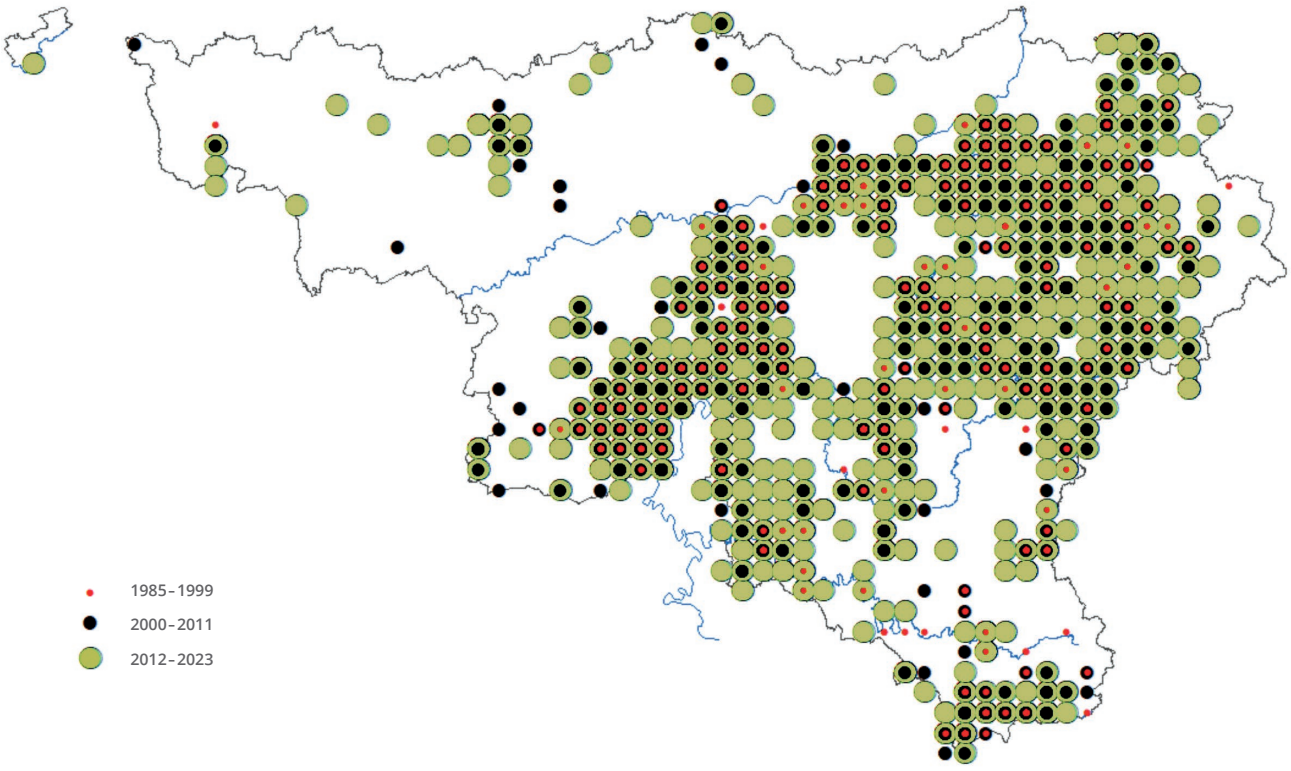

*Figure 1 – Cartographie de l'évolution de l'aire de répartition de la couleuvre à collier (*Natrix helvetica*) en Wallonie pour les périodes 1985–1999 ; 2000–2011 et 2011–2023 (carrés IFBL de 4x4 km).*

Si de nouveaux carrés sont progressivement cartographiés dans toutes les régions, c'est pour la Moyenne Belgique que l'évolution est la plus manifeste avec l'apparition de plusieurs zones de peuplements disjointes du reste de l'aire de répartition.

Il convient toutefois de souligner que certains points repris sur la carte de répartition ne correspondent pas nécessairement à des populations bien connues et établies. Certains peuvent correspondre à une présence ponctuelle accidentelle (c'est par exemple le cas à Liège ville en 2021).

De plus, pour les populations isolées situées en Moyenne Belgique, la présence de plusieurs individus dans une même localité ne signifie pas nécessairement qu'une population y soit établie durablement. Il est en effet possible que des populations ne s'établissent que temporairement, en particulier si elles viennent à manquer d'une ressource limitante telle que la disponibilité d'un nombre suffisant de sites de pontes.

Les zones de peuplements connues en Moyenne Belgique

Les zones de peuplements actuellement les mieux connues en Moyenne Belgique sont la vallée de l'Escaut en amont de Tournai (Zone 2 – Figure 2), le Hainaut oriental aux abords de l'ancien canal Charleroi-Bruxelles (Zone 3 – Figure 2) et la vallée de la Burdinale (Zone 6 – Figure 2).

Trois autres zones de peuplement présumées ne sont documentées que par quelques mentions très récentes : la vallée de la Lys à Ploegsteert (Zone 1 – Figure 2) ; la vallée du Smohain dans le centre du Brabant wallon (Zone 4 – Figure 2) et l'est du Brabant wallon (Zone 5 – Figure 2).

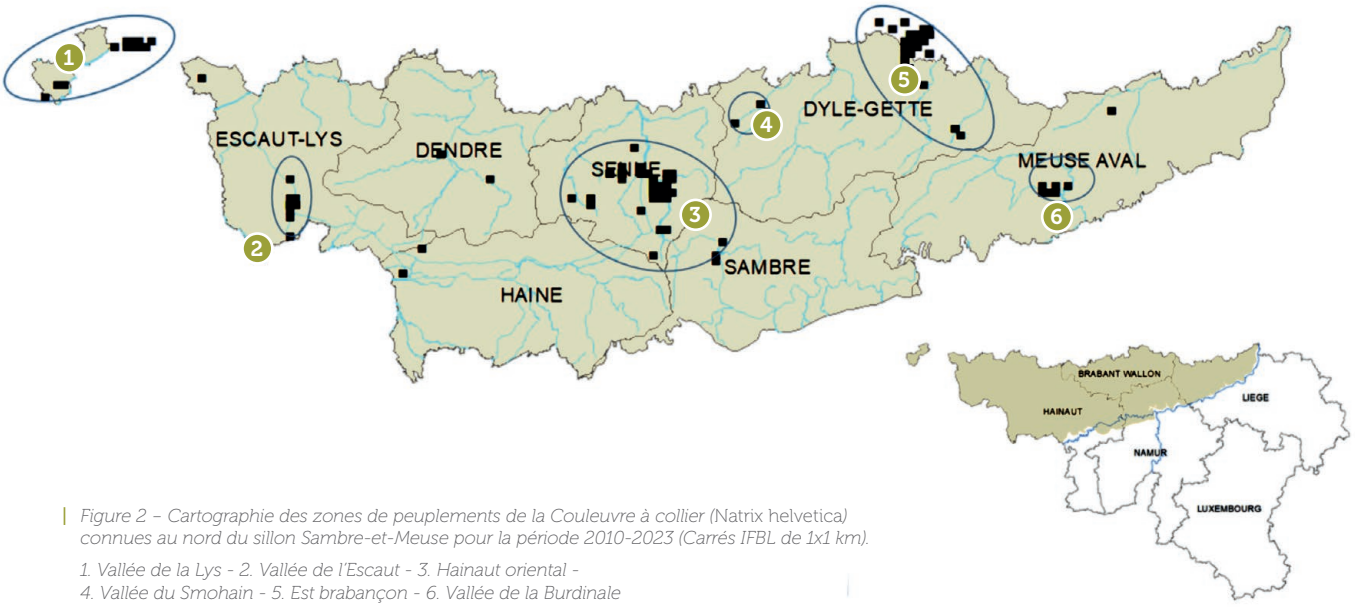

*Figure 2 – Cartographie des zones de peuplements de la Couleuvre à collier (*Natrix helvetica*) connues au nord du sillon Sambre-et-Meuse pour la période 2010-2023 (Carrés IFBL de 1x1 km).*

1. Vallée de la Lys - 2. Vallée de l'Escaut - 3. Hainaut oriental - 4. Vallée du Smohain - 5. Est brabançon - 6. Vallée de la Burdinale

1 LA VALLÉE DE LA LYS

L'espèce a été découverte récemment à Ploegsteert (commune de Comines-Warneton) où sa présence est attestée par trois observations réalisées en 2021 et 2022. Cette découverte était attendue, une population documentée par plus de 70 observations étant connue juste de l'autre côté de la frontière linguistique depuis 2011, entre Wervik et Menin, à 5 km en aval de Ploegsteert. Tout le tronçon de la vallée de la Lys situé entre Ploegsteert et la frontière flamande mériterait donc d'être prospecté.

2 LA VALLÉE DE L'ESCAUT

La population établie dans la vallée de l'Escaut en aval de Tournai a été étudiée à partir de 2019 (Bufkens 2021 ; Collette 2021) mais sa (re)découverte remonte à 2009. Les prospections effectuées durant les années qui ont suivies laissent à penser que la population a connu une phase d'extension au cours des toutes dernières années. Le cœur de la population est situé à Bruyelle, plusieurs centaines d'individus y ont été identifiés entre 2019 et 2022 sur un secteur longeant l'Escaut sur près d'1 km. Plusieurs pondoirs ont été aménagés en vue de favoriser

le développement de la population (Beauchamp 2022). Deux observations récentes effectuées en rive droite de l'Escaut à Brunehaut et à Laplaigne laissent à penser que la population est étendue jusqu'à la frontière française où des milieux boisés et des zones humides à priori favorables à l'espèce sont présents. L'espèce est à rechercher notamment dans l'espace compris entre l'Escaut, le canal Blaton-Péronnes et la frontière française.

❸ LE HAINAUT ORIENTAL

Il s'agit de la principale zone de peuplement occupée par la couleuvre à collier en Moyenne Belgique. Le noyau de population est centré sur le bois de la Houssière et les abords de l'ancien canal Charleroi – Bruxelles entre Arquennes et Ronquières. Il déborde marginalement vers Nivelles, et atteint donc les marges du Brabant wallon. Si la première mention de l'espèce dans la base de données pour cette région remonte à 2002, le nombre de données obtenues fortuitement a considérablement augmenté entre 2013 et 2023 (alors que pour la même région ce nombre est relativement stable pour l'orvet fragile et le lézard vivipare), ce qui, comme pour le Tournaisis, incite à penser à une expansion récente de l'espèce. Cette population trouve probablement son prolongement à hauteur de Seneffe et de Viesville où cinq observations effectuées entre 2012 et 2020 attestent de la présence de l'espèce à proximité du canal. Deux autres observations effectuées en 2023 à Fayt-lez-Manage, à près de 4km au sud du canal sont peut-être aussi à rattacher à cette population. Enfin, cinq observations récentes, effectuées entre 2015 et 2023, attestent de la présence de l'espèce à l'ouest de Soignies, à près de 5 km du bois de la Houssière.

❹ LA VALLÉE DU SMOHAIN

Une zone de peuplement, à priori très récente, et encore fort méconnue, semble située dans la vallée du Smohain, un affluent de la Lasne. La présence de l'espèce y est documentée par une observation à Ohain en 2021 ainsi que par une série d'observations effectuées entre 2020 et 2023 à l'ouest de Lasne, sur un site de ponte présumé. Près de 5 km séparent les deux lieux d'observations. Des prospections seraient souhaitables dans toute la vallée et ses abords afin d'évaluer dans quelle mesure la population est développée et afin d'établir si elle se maintiendra dans le futur.

*Couleuvre à collier (*Natrix helvetica*), bois de la Houssière, 30.06.2014 – Photo : Luc Vausort*

❺ L'OUEST DU BRABANT WALLON

Une autre zone de peuplement est située dans l'ouest du Brabant wallon. Elle est documentée par trois données à Folx-les-Caves (entre 2018 et 2020), deux données à Jodoigne (en 2010) et six données à L'Ecluse (entre 2010 et 2023). Pour cette dernière localité, il s'agit d'une extension de la population introduite de l'autre côté de la frontière linguistique à Meldert (De Schamphelaere & Jooris 2010). L'entièreté des données se rapportent à des observations fortuites effectuées dans les villages, un tiers des données correspondent à des animaux trouvés écrasés sur des routes. Ces éléments incitent à penser que l'espèce est bien implantée dans la région et que la (les) population(s) sont fortement méconnues. L'espèce est à rechercher dans le réseau de vallées humides (La Gette, la Petite Gette et leurs affluents), qui, à l'exception des abords de villages, constituent vraisemblablement les seuls habitats propices à la présence de l'espèce dans cette région dominée par les monocultures industrielles.

❻ LA VALLÉE DE LA BURDINALE

La présence de la couleuvre à collier dans la vallée de la Burdinale est documentée par six observations réalisées entre 2010 et 2021 sur les entités d'Oteppe, Marneffe et Fumal. Les observations sont donc peu nombreuses alors que la région est assez bien parcourue par les naturalistes, il est donc probable que l'abondance de l'espèce y soit faible. Il est étonnant que la présence de ce serpent n'ait pas été renseignée plus anciennement dans cette région, la Burdinale étant située en marge de l'aire de répartition naturelle de l'espèce. Sa présence dans la région Mehaigne-Burdinale peut tout aussi bien résulter d'une sous-détection ancienne que d'une colonisation récente spontanée depuis la Meuse hutoise.

AUTRES CARRÉS CARTOGRAPHIÉS

Dans le Hainaut central, la présence de l'espèce a été rapportée dans quatre carrés, tous très isolés les uns des autres. Ces carrés ne sont actuellement concernés que par une seule donnée chacun. Ces observations ont pour la plupart été réalisées dans des milieux favorables à l'espèce : à Ath (2020) le long du canal Blaton-Ath, à Brugelette (2018) dans la vallée de la Dendre, à la Mer de Sable à Stambruges (2014) et aux marais d'Harchies (2012). Des recherches seraient les bienvenues dans ces secteurs afin de déterminer si des populations y sont établies ou non. L'exemple de la population du Tournaisis montre qu'un grand nombre d'animaux peut occuper un secteur de superficie assez restreinte.

Les autres carrés correspondent à des mentions isolées, souvent dans des milieux très peu propices à la survie de l'espèce : dans un zoning industriel à Waremme en 2019 ou encore à Mouscron en 2005. Dans la plupart des cas, une présence accidentelle est vraisemblable.

Comment expliquer l'établissement récent de populations de couleuvres à collier en Moyenne Belgique ?

À l'exception notable du Tournaisis, les populations actuellement connues de couleuvres à collier en Moyenne Belgique ne correspondent pas du tout aux stations renseignées autrefois par Parent (1979 et 1997).

Pourquoi, en dépit des introductions anciennes, l'espèce ne s'est-elle pas établie en Moyenne Belgique par le passé ? Pourquoi des populations se sont-elles établies dans cette même région depuis le début des années 2000 ?

Si l'espèce ne s'établira peut-être pas durablement dans certaines régions où elle a été récemment découverte, il est difficile de penser que certaines populations déjà bien établies ne persisteront pas sur le long terme. C'est en particulier le cas pour le bassin de la Senne dans le Hainaut oriental où l'espèce occupe actuellement une aire de répartition relativement importante avec des effectifs significatifs et où elle fréquente une grande variété d'habitats.

Plusieurs facteurs ont probablement agi en synergie pour favoriser l'établissement récent de l'espèce en Moyenne Belgique. L'augmentation des déplacements fortuits d'animaux (susceptibles de fonder de nouvelles populations) suite à l'augmentation des transports de matériaux de toutes sortes au cours des dernières décennies est certainement un élément essentiel. Des introductions volontaires ne sont pas à exclure non plus. En Flandre, plusieurs populations se sont développées au départ de centres de compostage au cours des dernières années (Natuurpunt Studie 2014).

Par ailleurs, l'augmentation des températures moyennes en été au cours des dernières années a pu permettre à l'espèce d'utiliser une plus grande variété de sites de pontes que par le passé, elle a également pu permettre un meilleur succès reproducteur sur certains sites de pontes. Dans le nord de son aire de répartition, la présence de la couleuvre à collier est intimement liée à la disponibilité de sites de pontes organiques qui fournissent une source de chaleur propice au développement des œufs (Löwenborg *& al.* 2010), alors que ce n'est pas le cas dans le sud de son aire de répartition où le panel de sites occupés pour la ponte est plus large et comporte aussi des sites minéraux.

Les deux types de sites de pontes sont connus pour être utilisés en Wallonie. Bien que les pondoirs organiques soient préférentiellement utilisés pour la ponte sous nos latitudes, il est possible que les conditions climatiques actuelles permettent à l'espèce de s'affranchir plus largement de ce type de pondoirs que par le passé, comme c'est le cas dans des régions méridionales.

La nette prolifération des grenouilles non indigènes du genre *Pelophylax* en Moyenne Belgique au cours des dernières décennies a peut-être aussi favorisé le développement de populations de couleuvres à collier en leur fournissant des proies supplémentaires.

En conclusion, le suivi de ces nouvelles populations est opportun afin d'évaluer si elles s'établissent durablement et si elles continuent leur expansion. Il serait aussi opportun de rechercher l'espèce ailleurs en Moyenne Belgique, car il est vraisemblable que d'autres populations existent localement mais soient actuellement méconnues.

Remerciements

Ce bilan a pu être dressé grâce aux observateurs qui ont encodé leurs données de Natrix helvetica *ou qui ont fait remonter des observations. Merci donc à Pieter Abts, Peter Bellen, Jonas Bergmans, Jean-Claude Brunebarbe, Matthieu Bufkens, Jacques Bultot, Guido Catthoor, Noé Christiaen, Paul Cnockaert, Pierre Collignon, Jean-Luc Coppée, Olivier Cornelis, Joël Cotyle, Hugues Debruyne, P. Ducarme, Gilles Decloux, Gauthier De Geest, Hans de Koeijer, Frans De Schamphelaere, Roland de Schaetzen, Hellin De Wavrin, M. Deblaton, Didier Demeestere, Nicolas Detiffe, Stéphane Dhoeraen, Ben Du Champs, Merlin Draelants, Pascal Dupriez, Thomas Eicher, Jérôme Vincent Embise, Roland Fromont, Benoit Gauquie, Vincent Gavériaux, Brigitte Ghilain, Dido Gosse, Jérémie Guyon, Julien Hainaut, Eddy Hanot, Michael Haurez, Antoine Higuet, Isaline Huart, Antoine Hubaut, José Hussin, Joelle Huysecom, Philippe Jenard, Robert Jooris, Manu Kout, Grégory Lansheer, Pol Limbourg, S Marée, Cathy Martin, Jean-François Menu, Jan Michiels, Thierry Paternoster, Nathalie Picard, Nicolas Pidia, Julien Preud'homme, Gilbert Querton, Gauthier Quiévreux, Philippe Schillings, J.-F. Siccard, Aurélien Simon, Renaud Stinglhamber, Charlotte Tahon, Thierry Tancrez, Samuel Vander Linden, Jeroen Vanheuverswyn, Hilde Vanophalvens, Luc Vausort, Martin Windels.*

Références

- *Beauchamp B. 2022. Mise en place d'un protocole et d'un plan d'action en faveur de la couleuvre à collier (*Natrix helvetica*) sur la commune d'Antoing. Travail de fin d'études. Haute École Condorcet, Ath.*
- *Bufkens, M. 2021. Histoire d'une nageuse helvétique à Tournai.* L'Écho des Rainettes*, 21 : 16-19.*
- *Collette A. 2021. Étude de la dynamique de la population de couleuvres à collier (*Natrix helvetica*) sur la commune d'Antoing (Tournai). Travail de fin d'études. Haute Ecole Condorcet, Ath.*
- *De Schamphelaere F. & Jooris R. 2010. De populatie Ringslangen in Meldert. Verzameling van historische gegevens en monitoring van de Ringslang in Vlaams-Brabant.* Brakona jaarboek*, 2010 : 80 – 93.*
- *Graitson É. 2007. La couleuvre à collier (*Natrix helvetica*).* In *Jacob* & al. *2007. Amphibiens et Reptiles de Wallonie. Série Faune – Flore – Habitats n° 2. Aves – Raînne et Direction Générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Ministère de la Région wallonne, Namur, pp. 256 à 265.*
- *Graitson É. 2013. Les reptiles de Wallonie. Bilan des connaissances et évolution récente.* L'Écho des Rainettes*, 12 : 2-18.*
- *Löwenborg K, Shine R, Kärvemo S, Hagman M. 2010. Grass snakes exploit anthropogenic heat sources to overcome distributional limits imposed by oviparity.* Functional Ecology*, 24: 1095–1102.*
- *Natuurpunt Studie 2014 : www.natuurpunt.be/nieuws/ringslang-verovert-vlaanderen-composthopen-20140707*
- *Parent G.H. 1979. Atlas provisoire commenté de l'herpétofaune de la Belgique et du Grand-duché de Luxembourg. Les Naturalistes Belges, 60 : 251 - 333.*
- *Parent G.H. 1997. Contribution à la connaissance du peuplement herpétologique de la Belgique. Note 10 : Chronique de la régression des Batraciens et Reptiles en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg au cours du XX*e *siècle.* Les Naturalistes belges*, 78 : 257-304.*

Le lézard vivipare : une espèce en déclin ? L'utilisation des données courantes pour la mise en évidence de la dynamique d'occupation

Par Thomas Duchesne

Julien PreudHomme

En Wallonie, le lézard vivipare présente une aire de répartition très large et l'espèce peut être rencontrée dans l'ensemble des régions naturelles (Graitson in *Jacob et al., 2007). Cette espèce de Lacertidae fréquente une série de biotopes tels que les lisières étagées, les clairières forestières, les fossés et drains, les landes, les prairies humides, les carrières ou encore les friches. Au sein de ces habitats, le lézard est fortement dépendant de microhabitats humides et bien ensoleillés (espèce héliophile et hygrophile) lui permettant de rencontrer l'ensemble des conditions abiotiques nécessaires à son cycle de vie.*

Alors que l'espèce est considérée comme largement répandue en Wallonie (Fig. 1), de nombreux naturalistes rapportent le déclin, voire la disparition du lézard vivipare dans certains sites qui abritaient précédemment de larges populations. À première vue, ce déclin ne semble pas homogène en Wallonie mais se marque principalement au sein des régions présentant des habitats particulièrement secs tels que les pelouses calcaires.

Malheureusement, contrairement à certaines espèces ou groupes d'espèces tels que les oiseaux communs (programme SOCWALL), il n'existe, en Wallonie, aucun programme de monitoring standardisé strict ayant pour but de mettre en évidence la dynamique du lézard vivipare. Partant de cette constatation, il serait (trop) facile d'affirmer que les données actuelles ne permettent pas de démontrer le déclin de l'espèce et que seuls les témoignages de naturalistes reflètent cette tendance. En effet, même si le manque de monitoring standardisé à large échelle se fait sentir, l'arrivée des plateformes d'encodage telles que « observations.be » ou « OFFH » et la participation de nombreux naturalistes sont à l'origine de la récolte et de la compilation de millions de données d'observation, toutes espèces confondues. Ces nombreuses données,

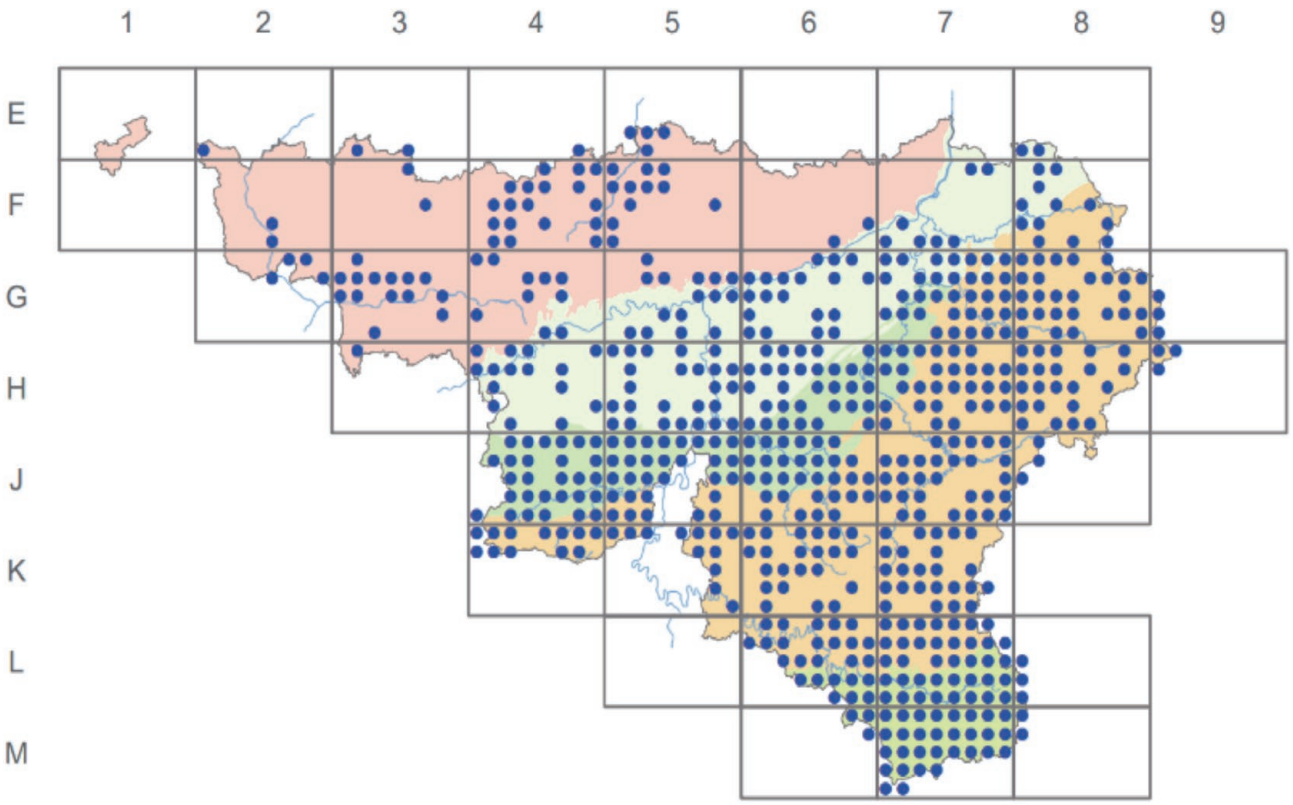

Figure 1 – Répartition du lézard vivipare en Wallonie pour la période 1985-2002 – Graitson in Jacob et al., 2007

que nous appellerons « données courantes », peuvent s'avérer particulièrement précieuses afin de répondre à diverses questions telles que celles faisant l'objet de cet article : « Le lézard vivipare est-il en déclin en Wallonie ? ».

Les données courantes, une importante source d'information

À l'heure à laquelle ces lignes sont écrites, la base de données rassemblant les données courantes disponibles pour la Wallonie comptabilise plus de 92 500 données de reptiles indigènes correspondant à des observations/prospections réalisées principalement entre 1990 et 2024 (avec quelques données antérieures). Cette base de données peut être interrogée par l'intermédiaire de divers traitements statistiques afin de mettre en évidence la dynamique du lézard vivipare. En effet, il ne faut pas oublier qu'une telle base de données est sujette à de nombreux biais tels que l'augmentation de l'effort de prospection ainsi que le faible nombre de données d'absence. En outre, les reptiles sont des organismes cryptiques dont la détection est imparfaite. Par conséquent, l'absence de données d'observation d'une espèce de reptile sur un site précis peut provenir à la fois de la véritable absence de l'espèce cible, mais également de la non-détection de celle-ci alors que l'espèce est bien présente.

Partant de ce constat, nous avons construit 2 méthodes d'analyse complémentaires afin (a) de mettre en évidence la tendance dans l'occupation annuelle des carrés kilométriques et (b) d'identifier les zones géographiques dans lesquelles le déclin est le plus marqué.

Tendance dans l'occupation des carrés prospectés

Afin de mettre en évidence la tendance dans l'occupation, nous avons sélectionné l'ensemble des données de reptiles présents au sein des carrés kilométriques dans lesquels le lézard vivipare a été détecté au moins une fois entre 2008 et 2023 (soit 2910 carrés kilométriques). Nous avons utilisé les données d'observation de l'ensemble des autres espèces de reptiles indigènes afin de recréer des données d'absence/non-détection de lézard vivipare

sur les carrés kilométriques présentant suffisamment de données. Afin de pallier le fait que l'ensemble des carrés kilométriques sélectionnés ne sont pas prospectés chaque année, nous avons établi un système de sélection aléatoire d'un nombre constant de carrés pour chaque année. Suite à cette sélection (répétée aléatoirement de nombreuses fois), il est ainsi possible de calculer annuellement un ratio du nombre de carrés avec détection de l'espèce cible sur le nombre de carrés étant considérés comme réellement prospectés. Cet indice, qui est calculé pour chaque année entre 2008 et 2023, reflète alors la tendance dans l'occupation des carrés kilométriques.

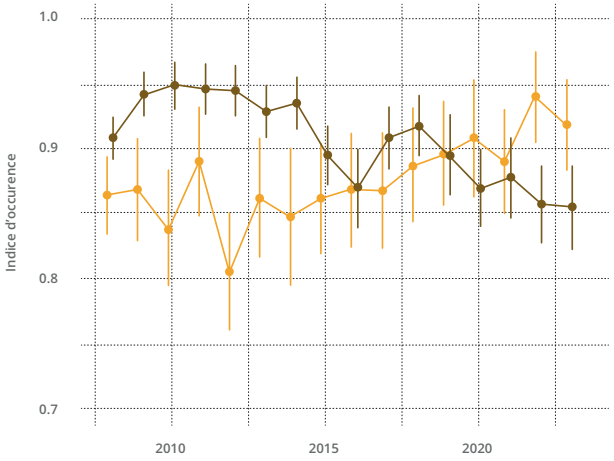

Figure 2 – Tendance de l'indice d'occurrence au cours du temps pour le lézard vivipare ( ) et le lézard des murailles ( ). L'indice d'occurrence est estimé par le ratio du nombre de carrés avec détection de l'espèce cible sur le nombre de carrés étant considérés comme réellement prospectés au sein de l'aire de répartition de l'espèce.

Cette analyse nous permet de constater que cet indice d'occurrence tend à diminuer au cours du temps pour le lézard vivipare (Fig. 2). Il est cependant important de noter que ce résultat est basé sur des données de type présence/absence et non sur des données d'abondance. Par conséquent, la tendance observée sur la figure 2 reflète la diminution de l'aire de répartition et non le déclin dans l'abondance, qui peut être largement supérieur. Afin de comparer cette tendance avec celle d'une autre espèce de lézard largement répandue en Wallonie, nous avons réalisé cette même analyse sur les données de lézard des murailles. Cette espèce est considérée comme en pleine expansion, surtout au sein des plateaux limoneux où sa dynamique de colonisation semble étroitement liée au réseau ferroviaire (Graitson 2019). Le résultat permet donc de comparer la dynamique d'une espèce supposée en déclin (le lézard vivipare) avec celle d'une espèce en expansion (le lézard des murailles). La figure 2 traduit d'ailleurs la dynamique contrastée de ces 2 espèces.

Estimation de la probabilité d'extinction pour chaque carré kilométrique

Malheureusement, l'analyse de tendance globale exposée ci-dessus ne permet pas d'identifier aisément les zones géographiques les plus concernées par ce déclin ainsi que les variables environnementales l'influençant. Par conséquent, en complément avec l'analyse précédente, nous avons également exploité une technique moderne de modélisation de tendance (*Site-occupancy multi-season* ; MacKenzie et al., 2006) afin de pouvoir estimer une probabilité d'extinction pour chaque carré kilométrique présent en Wallonie (soit ± 17 000 km²). Cette technique est particulièrement adaptée aux espèces présentant une faible détectabilité. Pour cette analyse, nous avons également utilisé les données de l'ensemble des espèces de reptiles afin d'implémenter des données de non-détection de lézards vivipares dans les divers carrés kilométriques. Les probabilités d'occurrence, de colonisation et d'extinction ont été estimées selon 2 variables environnementales : l'altitude et le couvert forestier.

Premièrement, en accord avec l'analyse précédente, cette technique tend également à démontrer le déclin de l'espèce. Ensuite, le modèle statistique sélectionné nous a permis de démontrer que plus l'altitude du carré kilométrique est faible, plus la probabilité d'extinction est importante. De même, plus la couverture forestière est faible, plus la probabilité d'extinction augmente. À l'aide de ces 2 variables calculées pour l'ensemble des carrés kilométriques de Wallonie, il est ensuite possible d'estimer la probabilité d'extinction pour chaque carré kilométrique qui compose la Wallonie. Une carte de probabilité d'extinction peut donc être produite afin de facilement distinguer les zones sensibles (Fig. 3). Sur cette carte,

Figure 4 – Probabilité d'extinction estimée via modélisation « Site-occupancy multi-season » pour chaque carré kilométrique de Wallonie et pour une période de 3 années.

on constate aisément que la région limoneuse (surtout région hennuyère), le sillon Sambro-Mosan et la Calestienne présentent un haut risque d'extinction. Au contraire, l'ensemble du plateau ardennais est associé à une probabilité d'extinction très faible.

Discussion et perspectives

Ces 2 analyses complémentaires semblent bien confirmer le déclin pressenti par la communauté de naturalistes. Nous avons également pu mettre en évidence les zones géographiques les plus concernées par le déclin du lézard vivipare. Ces zones correspondent aux régions de basses altitudes et/ou qui présentent une faible couverture forestière. Le déclin semble aussi se marquer dans les zones d'habitats relativement secs et chauds comme la Calestienne où de nombreuses populations de lézards vivipares tendent à disparaître des pelouses calcaires (ex. RND des Pairées). Dans un contexte de réchauffement climatique et d'épisodes de sécheresse récurrents, ces habitats sont particulièrement contraignants pour cette espèce qui présente une forte affinité pour les microhabitats humides et ensoleillés. C'est ainsi que la combinaison d'une faible disponibilité en eau et des températures hautes durant la période de gestation entraîne d'importants impacts physiologiques sur les femelles pouvant affecter leur survie (Brusch et al., 2020). Il est donc probable que le changement climatique continue à impacter négativement ce lézard par réduction de la disponibilité estivale en eau (Brusch et al., 2023).

De telles analyses permettent également de diriger les efforts de prospection dans les zones concernées par une forte probabilité d'extinction. C'est notamment le cas du bassin de la Haine où l'espèce est encore présente dans des habitats forestiers/enfrichés. De même, une enquête de terrain dirigée sur les carrés kilométriques Sambro-Mosan et de la Calestienne permettrait de confirmer la disparition de l'espèce dans d'anciennes stations où la survie des populations est inconnue.

Enfin, les résultats obtenus dans le cadre de ce projet sont dépendants des données d'observation et donc de la pression d'observation. Malheureusement, de nombreux carrés kilométriques présentant des habitats favorables ne contiennent à l'heure actuelle aucune donnée de reptile. C'est notamment le cas en Ardenne où l'effort de prospection reste faible. Il est donc important de maintenir les efforts de prospection et d'encodage afin d'affiner la performance et la précision des analyses réalisées.

Références

- *Brusch, G.A., DeNardo, D.F., Lourdais, O., 2020. Reproductive state and water deprivation increase plasma corticosterone in a capital breeder. Gen. Comp. Endocrinol. 288, 113375. https://doi.org/10.1016/j.ygcen.2019.113375*
- *Brusch, G.A., Le Galliard, J.-F., Viton, R., Gavira, R.S.B., Clobert, J., Lourdais, O., 2023. Reproducing in a changing world: combined effects of thermal conditions by day and night and of water constraints during pregnancy in a cold-adapted ectotherm. Oikos 2023, e09536. https://doi.org/10.1111/oik.09536*
- *Graitson 2007. Le lézard vivipare* Zootoca vivipara *(Jacquin 1758) in Jacob, J.-P., Percsy, C., de Wavrin, H., Graitson, E., Kinet, T., Denoël, M., Paquay, M., Percsy, N., Remacle, A., 2007. Amphibiens et Reptiles de Wallonie, Aves – Raînne et Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois (MRW-DGRNE). ed. Namur.pp.234-243.*
- *Graitson 2019. Le lézard des murailles enfin découvert dans la région du Centre et le Borinage.* L'Écho des Rainettes*, 17 : 3-4.*
- *MacKenzie, D.I., Nichols, J.D., Royle, J.A., Pollock, K.H., Bailey, L.L., Hines, J.E., 2006. Occupancy Estimation and Modeling. Inferring patterns and dynamics of species occurrence. Wildl. Biol. 12, 450–450. https://doi.org/10.2981/0909-6396(2006)12[450:OEAMIP]2.0.CO;2*

Karl Gillbert

Quelques nouvelles du front de la conservation : des mares et des plans d'actions !

Par Éric Graitson

Divers projets récents de conservation de la nature concernent directement l'herpétofaune wallonne, en voici un petit aperçu non exhaustif.

Luca Fagan

Le projet mares agricoles

Dans le cadre du projet de restauration des réseaux de mares agricoles, 205 mares ont d'ores et déjà été creusées chez 64 agriculteurs en Wallonie au cours de ces trois dernières années. Actuellement, le projet se concentre principalement en Condroz et en Fagne-Famenne avec, par exemple, 41 mares creusées sur la commune de Rochefort, 24 mares sur la commune de Sivry-Rance, 22 mares sur Beauraing, 17 mares sur Havelange ou encore 15 mares sur Hamois. L'effort continue et plus de 170 mares seront creusées en 2024.

Ces mares naturelles directement creusées dans des sols argileux et imperméables visent notamment à favoriser des espèces comme le Triton crêté ou l'Alyte accoucheur, mais elles permettent par la même occasion de favoriser une multitude d'autres espèces d'amphibiens, d'odonates, d'autres insectes ou encore d'oiseaux dépendant des milieux aquatiques. Les mares, de 170 m² en moyenne, sont pensées et réalisées de façon à former un maximum de micro-habitats différents afin de permettre l'accueil de nombreuses espèces diverses et variées (différence de profondeur, d'ensoleillement, d'emplacement sur la parcelle, de taille et de forme, de substrat, etc). Elles sont réalisées majoritairement dans des prairies permanentes mais peuvent également prendre place dans des terres de culture, des friches ou en lisière forestière. Un article présentant le projet plus en détail sera à découvrir dans un prochain numéro de l'Écho des Rainettes.

Le LIFE Vallées Atlantiques

Ce projet LIFE, qui a démarré fin 2023 pour une durée de 7 ans, vise différents objectifs sur un territoire qui couvre le nord du Hainaut et le Brabant wallon. L'un de ces objectifs est le creusement de 120 mares et le rétablissement de quatre métapopulations du triton crêté dans son aire de répartition historique. La restauration d'habitats terrestres est également prévue. Cette action sera aussi l'occasion de refaire un état des lieux de la situation actuelle du triton crêté dans cette région qui avait été particulièrement bien prospectée à la fin du XX^{e} siècle par le regretté Hellin de Wavrin.

Des plans d'actions pour les espèces menacées

Dans le cadre d'un marché public ayant débuté en 2024 ainsi que dans celui d'un nouveau projet LIFE, le « B4B », quatre espèces d'amphibiens et de reptiles vont bénéficier d'un plan d'action : la rainette verte (*Hyla arborea*), récemment réintroduite en Wallonie (voir l'Écho des Rainettes n° 25) ; le lézard des souches (*Lacerta agilis*), dont la situation ne cesse de se dégrader en Lorraine belge ; la Coronelle lisse (*Coronella austriaca*), dont l'état de conservation est jugé défavorable ; et la vipère péliade (*Vipera berus*), dont les dernières populations indigènes sont toujours fortement menacées. Deux de ces espèces, le lézard des souches et la vipère péliade, avaient fait l'objet d'un premier plan d'action il y a près de quinze ans, mais depuis le statut de ces deux reptiles a fortement évolué et une mise à jour de la situation actuelle est devenue nécessaire ainsi que la mise en place de nouvelles actions, notamment dans le but d'essayer de prendre en compte des menaces émergentes telles que l'arrivée de nouveaux prédateurs. Nous reviendrons plus en détail sur le contenu de ces plans et sur les actions mises en œuvre dans de futurs numéros de l'Écho des Rainettes.

raînne

natagora

L'Écho des Rainettes

Natagora asbl : Traverse des Muses 1 – 5000 Namur – www.natagora.be
Comité de rédaction : Simon Aucremanne, Matthieu Bufkens
Éric Graitson, Lionel Lebon et Aurélie Robise
Mise en page : Mathieu Gillet